



Livres — Entretien

Vertiges de l'identification biométrique : le cas de l'Inde à la loupe

Un livre sidérant et inquiétant du sociologue Nicolas Belorgey montre comment l'identification biométrique de la population indienne, censée initialement pallier les lacunes de l'administration, est devenue un outil de surveillance, voire de répression. Entretien.

Joseph Confavreux

3 juin 2026 à 15h49

Nicolas Belorgey, chercheur au CNRS, qui avait déjà travaillé sur le « nouveau management public » en France, en enquêtant dans les structures hospitalières (*L'Hôpital sous pression*, La Découverte, 2010), change de terrain et d'échelle.

Il s'est en effet attelé à la compréhension des fonctionnements et des effets du fichage biométrique de près de 1,5 milliard de personnes engagé par le gouvernement indien : une prouesse technologique dont les promesses sociales et politiques ont largement été surestimées et détournées en transformant un projet lancé dans une perspective de croissance en instrument massif de surveillance et de sanctions.



Une femme se soumet à un scan de l'iris afin de faire correspondre sa carte Aadhaar avec le registre national des citoyens (NRC) lors d'une séance au centre Passport Seva Kendra (PSK) du district de Barpeta, dans l'État d'Assam, le 10 août 2019. © Photo David Talukdar / AFP

Entretien autour de *Ficher tout le monde ? La bataille de l'identifiant numérique en Inde* (collection « Logiques du désordre », CNRS éditions.), un ouvrage vertigineux analysant son objet à la lumière de trois courants de pensée entrelacés : l'économie des technologies et de l'innovation ; l'économie et la sociologie politiques ; les questions de surveillance et de libertés publiques.

« Mediapart » : Avec un recul d'une quinzaine d'années, jusqu'à quel point peut-on affirmer que l'identifiant numérique baptisé « Aadhaar » a transformé l'Inde ?

Nicolas Belorgey : Aadhaar a enregistré biométriquement environ 95 % de la population, disons 1,4 milliard de personnes, dans une base de données nominative, accessible « en temps réel » par les acteurs privés. Grâce à la « clé primaire » que constitue l'identifiant, disséminé à son tour dans une foule d'autres bases de données, ces acteurs – par exemple des employeurs ou des banques – peuvent recouper toutes ces bases et acquérir une lisibilité sans précédent des personnes. C'est une sorte de cadastre de la population, qui marchandise l'identité pour en faire un actif productif.

Peut-on repérer des corrélations, voire des causes à effets, entre le développement économique de l'Inde

et cette numérisation d'une population de presque 1,5 milliard d'individus ?

Oui. Tout d'abord, cette numérisation a été permise par le développement du pays. Il fallait une accumulation initiale suffisante pour permettre la mise en place d'un tel dispositif. Financièrement, l'ensemble a coûté à la puissance publique entre 0,5 et 2,5 milliards d'euros net entre 2009 et 2021, et ces coûts pourraient continuer à croître. Techniquement, il fallait une certaine maîtrise des outils informatiques, marketing et étatiques pour enregistrer toute cette population, même s'il reste beaucoup d'erreurs et d'approximations.

« Cette innovation majeure, qui aurait dû enclencher la phase ascendante d'un nouveau cycle économique, n'a rien donné. »

Mais Aadhaar a aussi été rendu nécessaire par une absence de pénétration d'Internet dans le pays. En effet, l'objectif initial fondamental est d'appliquer en l'Inde le modèle économique de Google ou de Facebook, c'est-à-dire de prédire les comportements pour en tirer un profit, comme cela a bien été analysé par Shoshana Zuboff.

Or, en Inde au début des années 2000, moins de 10 % de la population accède au Web, de sorte que les systèmes d'identification habituels des personnes – les identifiants permanents euphémisés sous le nom de cookies pour ne pas inquiéter le chaland, ou les comptes Facebook ou Google – ne sont pas utilisables pour recueillir des informations sur les clients. Le projet est lancé en 2009.

En revanche, dans l'autre sens – de la numérisation vers le développement économique –, on n'observe pour le moment aucune corrélation positive. Cette innovation majeure qui, selon une analyse schumpétérienne, aurait dû enclencher la phase ascendante d'un nouveau cycle économique, n'a rien donné de ce côté.

Au contraire, la démonétisation de 2016 – le retrait de la circulation des principaux billets de banque, adopté vraisemblablement pour forcer les gens à s'enregistrer dans Aadhaar, préalable nécessaire aux paiements numériques, un des aspects de la numérisation des personnes – a provoqué un choc de demande négatif qui

a obéré la croissance.

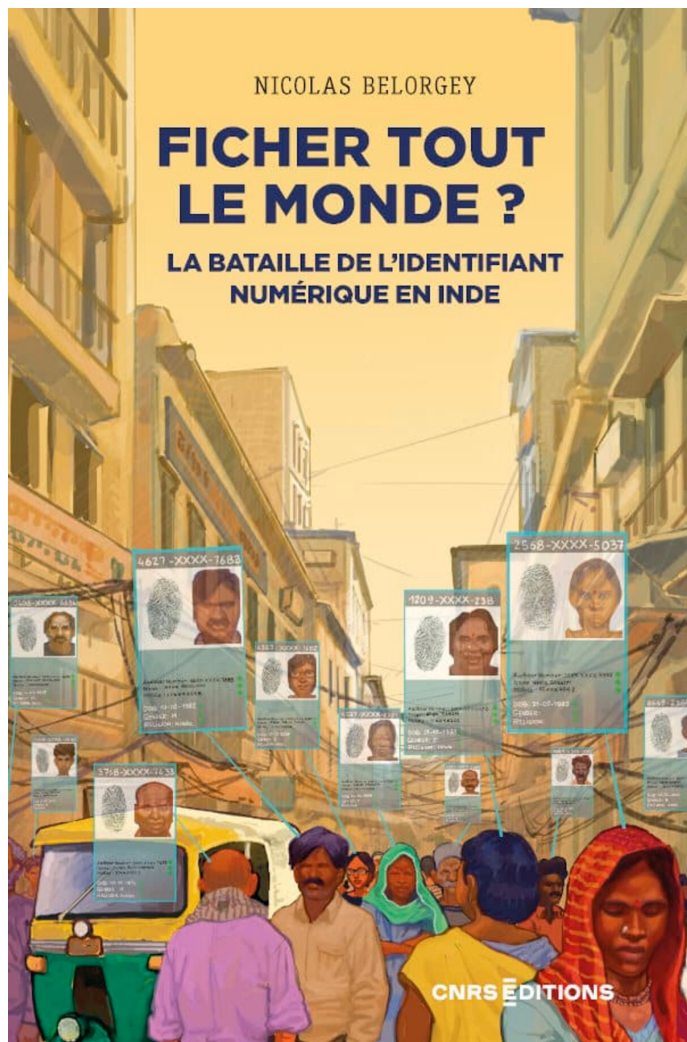
Dans quels domaines de la vie des citoyen·nes a-t-il eu le plus d'importance concrète ?

Dans l'accès aux droits sociaux, parce que l'accès à ces droits est essentiel, voire vital, et qu'il concerne la plus grande partie de la population. Par exemple, quand les promoteurs d'Aadhaar se sont rendu compte que le simple marketing ne suffirait pas pour que les gens s'enregistrent dans leur base, ils sont passés par l'État pour que celui-ci l'impose comme préalable à l'accès aux rations alimentaires, aux retraites ou à l'assurance-maladie.

En conséquence, tous ceux qui n'étaient pas enregistrés correctement dans le dispositif étaient réputés fraudeurs et étaient rayés des listes. Et l'enregistrement est un véritable parcours du combattant. Il y a ainsi eu des morts de faim, comme Santoshi Kumar, une jeune fille de 11 ans vivant dans une famille rurale pauvre pour qui tous les dispositifs d'aide se sont fermés.

« Ce qui émerge à présent est l'utilisation de l'identifiant pour expurger les opposants politiques des listes électorales. »

En matière de retraite, environ 470 000 personnes ont été rayées des listes au Rajasthan dans les années 2010, au motif que l'identifiant aurait permis, par recoupement des fichiers, de montrer qu'elles auraient été mortes ou inscrites en double. L'État a ainsi revendiqué environ 75 millions d'euros d'économies.



« Ficher tout le monde ? La bataille de l'identifiant numérique en Inde » (collection « Logiques du désordre », CNRS éditions).

Sauf qu'un tiers des intéressés étaient bel et bien vivants et pas en double, comme l'ont montré les journalistes d'investigation qui se sont penchés sur la question. Les retraites ne sont pas très élevées, entre 5 et 10 euros par personne et par mois, mais elles sont essentielles pour les intéressés. Très peu ont été indemnisés et beaucoup sont morts de pauvreté.

Ensuite, il y a bien sûr les arnaques à l'identifiant qui se développent, notamment à partir des empreintes digitales, puisqu'il est basé sur celles-ci, qui peuvent être contrefaites, que ce soit avec des méthodes artisanales comme de la colle ou plus modernes en utilisant les capteurs de nos smartphones et autres terminaux numériques.

Enfin, ce qui émerge à présent est l'utilisation de l'identifiant pour expurger les opposants politiques des listes électorales. En 2026, les nationalistes hindous ont ainsi fini par remporter la victoire dans un État, le Bengale-Occidental, qui leur résistait jusqu'alors, et ce,

juste après un « exercice spécial de révision intensif » des listes utilisant Aadhaar, et qui ressemble beaucoup à l'exclusion des électeurs pauvres aux États-Unis, décrit notamment par Steven Levitsky et Daniel Ziblatt dans leur livre sur la mort des démocraties.

Qu'est-ce qui distingue l'identification numérique que vous avez étudiée en Inde d'une carte d'identité traditionnelle ?

Une carte d'identité traditionnelle permet à son détenteur de faire valoir son identité en tant que de besoin, par exemple pour aller voter. L'identification numérique, en Inde et ailleurs, permet de construire des fichiers à partir de toutes les fois où une personne s'identifie au cours de sa vie. Ces fichiers sont une source de connaissance inégalée à ce jour, mais ils sont détenus et utilisés par d'autres qu'elle, et pas nécessairement dans son intérêt.

En quoi les termes de « capitalisme de surveillance », popularisés par Shoshana Zuboff, vous paraissent-ils inaptes à rendre précisément compte du phénomène à l'œuvre en Inde depuis le début des années 2010 ?

Le capitalisme renvoie à un mode de production économique et, plus largement, d'organisation de la société. La surveillance est un phénomène politique. Même si les deux sont de plus en plus entrelacés aujourd'hui, la surveillance a ses propres origines, qui sont bien antérieures au capitalisme – on pense aux dispositifs disciplinaires dans les prisons, les armées, les hôpitaux, etc. –, et elle continue à se développer de manière relativement autonome.

Parler de « capitalisme de surveillance » revient, à mon sens, à écraser la dimension politique, à la réduire à n'être que le reflet de la sphère économique, ce qu'elle est dans une certaine mesure, mais pas uniquement. Par exemple en Inde, à partir de l'accession des nationalistes hindous au pouvoir en 2014, l'identifiant numérique a connu une accélération qui n'avait rien d'économique.

Comment les nationalistes hindous ont-ils détourné cette innovation et peut-on déduire de cette expérience que les bonnes intentions numériques risquent systématiquement de devenir des outils de surveillance ou d'oppression ?

Ce retournement était spectaculaire, car les nationalistes avaient jusqu'alors conspué Aadhaar pour des raisons en partie électoralistes. Ils l'ont adopté non pour son objectif affiché de vecteur de croissance économique, auquel le parti du Congrès, au pouvoir avant eux, semble avoir cru, mais pour son potentiel de surveillance de la population. Un identifiant universel, une fois en place, peut servir à une foule de choses.

De leur côté, les promoteurs d'Aadhaar ont été trop heureux que leur bébé ne soit pas tué dans l'œuf comme initialement annoncé. Ils ont adopté à l'égard des nationalistes hindous, qu'ils avaient pourtant parfois même combattus dans l'arène électorale, la même « *indifférence radicale* » – le terme est de Zuboff – que la tech états-unienne à l'égard des discours extrémistes sur son sol, pourvu que ceux-ci passent par ses plateformes et donc contribuent à la diffusion de celles-ci dans la société.



Les candidat-es se soumettent à un contrôle biométrique avant de passer un test, le 25 juin 2024 à Patna, en Inde. © Photo Santosh Kumar / Hindustan Times / Sipa

Ce qui dépasse le cadre indien est la configuration politique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, à l'articulation entre des pouvoirs néolibéraux, qui développent ce type d'outil dans une optique essentiellement économique, et des prises de pouvoir à l'extrême droite du champ politique, qui les retournent à des fins autoritaires.

Comparé aux dispositifs de contrôle des populations étudiés par Michel Foucault, vous écrivez que l'identifiant numérique indien est nettement plus dangereux parce qu'il est plus omniprésent, mais

aussi parce qu'il est sujet à de nombreuses erreurs. N'est-ce pas le cas de tous les dispositifs de mise en données de la population ?

La croyance selon laquelle le corps existerait indépendamment de la personne dans son ensemble, et donc pourrait être saisi par des dispositifs d'identification biométrique, a été qualifiée de « *fétichisme corporel* » par Donna Haraway, philosophe et féministe états-unienne.

Si l'usage de l'identification numérique des personnes semble s'universaliser, ce n'est pas parce que « ça marche », mais parce que l'IA ne peut fonctionner sans un apprentissage massif, qui suppose une diffusion massive dans la société.

De plus en plus de personnes s'identifient biométriquement sur leurs smartphones en pensant que c'est pratique, moderne et efficace, mais beaucoup doivent reconnaître que « ça ne marche pas bien ». Et au fil du temps, les risques d'usurpation d'identité augmentent et le corps s'altère.

Quels sont les raisons, les modes et l'efficacité des résistances à cette numérisation de toute la population ?

On peut identifier cinq courants de résistance : les défenseurs des libertés publiques, qui pointent les dangers du fichage généralisé ; ceux des droits sociaux, qui dénoncent l'atteinte à ceux-ci ; les informaticiens, qui montrent les failles de sécurité du dispositif et donc par exemple les arnaques auxquelles il donne naissance ; les scientifiques purs, qui ne s'y intéressent pas beaucoup mais ont indiqué en passant qu'il n'était pas fiable ; enfin certains nationalistes, qui aimeraient bien fiché tout le monde mais trouvent justement que le système n'est pas assez fiable.

Les principales arènes du combat ont été les médias, le Parlement et la Cour suprême. Mais, globalement, ça n'a pas marché, en raison de la faiblesse actuelle de ces institutions pourtant essentielles.

Pourquoi les identifiants numériques du type Aadhaar font-ils leur apparition plutôt dans les pays du Sud ?

Parce que le Nord a résisté. Par exemple, le projet britannique de 2005 a été rejeté par la population.

Sont-ils en train de s'exporter dans les pays du Nord et, si oui, est-ce sous des formes similaires ou différentes ?

On ne peut qu'être frappé par la similarité des formes, qui renvoie à la globalité du phénomène. Un rapport du Forum économique mondial explicite l'intention et les modalités de la conquête.

Les données personnelles doivent constituer le prochain gisement de croissance, après l'effondrement du capitalisme du carbone dont le rapport ne parle pas : « *Data is the new oil* » [« *la data est le nouveau pétrole* » – *ndlr*].

Le problème vient de ce que les personnes ne font pas confiance au système, elles ne souhaitent pas communiquer leurs données, et pour cause : il y a de plus en plus de vols de ces données au niveau mondial, c'est un des principaux risques sur la croissance identifié par le Forum.

Du coup, différentes stratégies doivent être déployées pour les convaincre de communiquer leurs données. La principale est de faire croire que celles-ci constitueraient « *une nouvelle classe d'actifs* », titre du rapport. Dans ce contexte, l'enregistrement dans des identifiants numériques, indispensables à la circulation de ces données personnelles, est présenté comme volontaire. Dire qu'il doit devenir obligatoire ne pourrait que susciter une levée de boucliers.

Et c'est exactement ce qu'on observe aujourd'hui dans le Nord. Par exemple, FranceConnect – qui, au passage, permet l'interconnexion de fichiers publics que la création de la Cnil [*Commission nationale de l'informatique et des libertés* – *ndlr*] dans les années 1970 était censée empêcher – est présenté comme pratique, utile pour ses usagers et, surtout, volontaire. C'est *grosso modo* la position de l'Inde avant l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2014. Bienvenue au club.

Joseph Confavreux